

MAÉ: Mon Aptitude à Évoluer (et à collaborer intelligemment)

Le projet MAÉ¹ a été lancé en 2024 à Neuchâtel. Sa phase pilote dans les collèges du Crêt-du-Chêne et de Serrières durera jusqu'en juin 2027. Ce programme pionnier est né d'une volonté politique de promouvoir l'égalité des chances des enfants, de faciliter l'organisation de la vie familiale et de permettre la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Plusieurs collègues sont d'ores et déjà pressenti-es pour poursuivre l'implantation du projet et les équipes pédagogiques et parascolaires se concertent déjà pour mettre en place un système homogène, dans lequel les enfants seront bénéficiaires d'une infrastructure bienveillante, totalement dédiée à un encadrement serein et réfléchi.

Le projet est soutenu par le SAEN et totalement en accord avec son temps: les familles d'aujourd'hui doivent pouvoir travailler sans contrainte de garde d'enfant afin de faire bouillir la marmite et payer les lourdes charges du ménage qui ne cessent d'enfler.

Il est impératif d'inclure dans le projet les enseignant-es qui verront leurs habitudes changer, ainsi que de favoriser la collaboration avec les structures parascolaires.

D'un point de vue totalement subjectif, j'accueille avec plaisir le fait de pouvoir réfléchir en commun à des espaces de vie dans les collèges, pour apprendre, manger, faire ses devoirs ou d'autres activités durant la journée. Je suis même clairement partie prenante, avec toute ma bonne volonté, soucieuse de tisser des liens plus étroits avec les éducateur-trices du parascolaire qui, finalement, sans faire exactement le même métier que moi, ont des contacts avec les mêmes enfants, les mêmes familles et mettent souvent en lumière les mêmes observations et remédiations.

Mais force est de constater que la réalité du terrain n'est pas la même que celle des bureaux qui administrent toute cette belle partition.

Il n'est par exemple pas (encore) possible de mettre en place des séances dans des créneaux horaires qui conviennent à tout le monde. Idéales pour le parascolaire durant les heures d'école (pas ou peu d'enfants dans la structure), mais impossibles pour les enseignant-es. Idéales pour les enseignant-es dès 19h (comme pour les entretiens avec les parents), mais impossibles pour le parascolaire, car en dehors de ses heures de travail. Idéales pour les enseignant-es entre 13h et 13h45, mais impossibles pour le parascolaire en charge des enfants pour le repas.

Bref, comme un petit air de déjà vu... On veut, mais on ne peut pas.

Certaines directions ont accordé un-e civiliste pour que les enseignant-es puissent participer à une séance en milieu de matinée. Mais c'est arrivé une seule fois. La deuxième demande a été refusée. Du côté du parascolaire, impossible d'obtenir quelque chose d'équivalent.

Un autre exemple montre que les deux structures (école et parascolaire) – et surtout les autorités qui les dirigent – doivent impérativement réfléchir à une collaboration étudiée, pour qu'elle puisse se faire dans les deux sens:

Dans une classe de tous petits (30 élèves pour deux enseignantes, dont deux élèves au bénéfice de protocoles de santé très importants), il apparaissait nécessaire de prendre un-e accompagnant-e pour le camp vert de deux jours, qui plus est quelqu'un qui connaît les élèves et ce type d'encadrement (la fille de ta voisine est capable de te suivre en camp, mais ne connaît rien aux élèves, encore moins à la pédagogie, et probablement pas les divers protocoles de santé...).

Idée: prendre une personne du parascolaire, qui, de toute évidence, connaît les élèves comme sa poche, suit les mêmes protocoles de santé, sait parfaitement encadrer ces enfants et se retrouvera sans emploi pendant deux jours puisque les élèves seront en camp... Idée de génie, non? L'école et le parascolaire, main dans la main dans le projet d'accompagnement des élèves, en collaboration étroite et difficilement plus adéquate!

Eh bien non... Impossible... L'éducateur du parascolaire, qui souhaitait être volontaire par conviction, emballé par la parfaite symbiose des deux systèmes, n'a pas obtenu l'autorisation de le faire. Ou plutôt si: autorisé, mais sans être payé...

Oui, vous avez bien lu...

Impossible également de mettre son salaire sur le budget du camp au niveau de l'école (ce qui pourrait être fait), car le montant est beaucoup trop élevé.

Grande déception... et ce sentiment amer que toute la mise en place de MAÉ n'est finalement que poudre aux yeux et que l'argent est encore, toujours, le nerf de la guerre, malgré toutes les bonnes intentions.

Les idées ne manquent pas, ni du côté des enseignant-es, ni de celui des éducateur-trices du parascolaire. Les besoins familiaux sont réels. MAÉ a sa place dans notre école. Mettons toutes les forces vives du même côté afin que le centre des préoccupations puisse toujours être un enfant encadré, stimulé, protégé et épanoui!

Myriam Facchinetti

¹ Ma journée à l'école/Mes apprentissages à l'école/Midi à l'école/Mes activités à l'école. Source: site de la Ville de Neuchâtel – concept MAÉ.



MAÉ: résister ou s'adapter?

S'il est des domaines où la Suisse est en avance sur son temps, comme la technique par exemple, il en est d'autres où elle est beaucoup plus lente à évoluer. C'est le cas de l'accueil des enfants lors des pauses de midi. Le fonctionnement du XXe siècle qui voyait les enfants, scolarisé-es dans de petites écoles proches de leur lieu de domicile, s'y rendre à pied et revenir chaque midi à la maison pour y manger en famille, résiste encore dans les mentalités de beaucoup. Mais pour combien de temps encore?

Certes, ce système, que beaucoup d'entre nous ont vécu, avait des côtés extrêmement positifs. Mais nous devons aussi constater que la vie quotidienne des familles a fortement évolué, et que ce modèle diminue progressivement. La demande des parents pour des solutions de garde pendant la pause de midi augmente régulièrement et les places limitées proposées en parascolaire par les communes sont prises d'assaut souvent avant même d'être disponibles.

C'est cette réalité et l'exemple développé par de très nombreuses écoles en Europe qui amènent la Suisse à développer aussi des modèles d'école à journée continue. Ceux-ci sont aussi divers que variés, selon les réalités locales. On n'organise pas cela de la même manière à Zürich, à Bienne, à Vissoie ou... à Neuchâtel. Ce qui n'est pas une mauvaise chose, puisque de la diversité naissent

aussi une émulation et un partage de bonnes pratiques, si l'on s'en donne la peine. En particulier, la collaboration de l'école avec le parascolaire et les sociétés locales offre de formidables opportunités.

Mais il faut aussi constater que les projets d'école à journée continue (l'exemple ci-contre l'illustre) peuvent générer beaucoup d'incertitudes, de stress, de fatigue et parfois de découragement pour les acteur-trices du terrain, éducateur-trices et enseignant-es en particulier.

Le SAEN est donc intervenu plusieurs fois auprès des autorités pour négocier au nom des enseignant-es qui se sont adressé-es à lui. Nous prendrons également le temps d'en discuter tous ensemble lors de la **prochaine Journée syndicale du mercredi 5 novembre. N'oubliez pas de vous y inscrire!**

Pierre-Alain Porret, président du SAEN

La vigie

Mon brevet de sauvetage de natation prend l'eau!

Surprise pour les enseignant-es de l'EORÉN: depuis juillet 2025, le Service des sports n'organise plus de cours de recyclage pour celles et ceux qui voudraient encore faire des sorties aquatiques avec leurs élèves.

Auparavant, il suffisait de s'inscrire à une session, sans mettre la main au porte-monnaie.

Dès à présent, pour les quelques motivé-es qui survivent encore à des sorties les pieds dans l'eau, il va falloir procéder comme suit:

- 1) s'inscrire sur le site de la société de sauvetage de Boudry;
- 2) choisir parmi les dates proposées par l'EORÉN un samedi de congé (ou, parmi les dates proposées par la SSS Boudry, une soirée disponible);
- 3) payer préalablement le cours de sa poche;
- 4) remplir un formulaire de la HEP et l'envoyer au moins 15 jours avant le cours pour espérer un remboursement.

Mais, mais, mais... Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué...